LE CONFLIT ITALO-SERBE

L'exécution du traité de Rapallo
Les incidents de Sebenico

L'année s'ouvre par la menace d'un sérieux conflit entre l'Italie et l'Etat yougo-slave. Quelle nouvelle? Certes non. Après les déplorables péripéties de la Conférence et l'aventure de d'Annunzio-Fiume, on avait espéré en finir avec le traité de Rapallo, qui réalisait sur le papier l'accord italo-serbe. Mais un traité ne joue qu'à condition qu'on l'exécute. Quatorze mois après la signature rien n'est encore fait.

Le traité de Rapallo prévoyait la remise aux Yougo-Slaves du territoire dalmate. L'Italie refuse d'évacuer. Le traité de Rapallo prévoyait la création de l'Etat libre de Fiume et l'organisation d'un débouché maritime slave à Porto-Barros. Les travaux de délimitation sont en suspens. Un accord commercial devait être établi. Il ne l'est pas parce que l'Italie exige l'institution préalable d'un consortium italo-fiumain-slave pour l'administration du port de Fiume.

LE POINT DE VUE SERBE

Paris, 3 janvier. — Selon une dépêche de Belgrade aux journaux, dans les milieux gouvernementaux de Belgrade on déclare aujourd'hui que si rien d'imprévu ne se produit, l'affaire de Sebénico entrera bientôt dans la voie d'un règlement diplomatique.

Toutefois on insiste sur le fait que l'incident de Sebénico n'a rien à voir avec la question de la non-exécution du traité de Rapallo par l'Italie.

On confirme, dans les milieux officiels, que conformément aux dernières déclarations du premier ministre yougo-slave et à l'opinion de la Chambre, le gouvernement de Yougo-Slavie exigera l'application intégrale du traité de Rapallo.

ROME ATTEND DES EXCUSES

D'autre part, les journaux apprennent de Rome qu'au ministère italien des Affaires étrangères on attend toujours des excuses demandées au gouvernement Yougo-Slave pour les récents incidents de Sebénico.

On assure que les quatre navires italiens, envoyés sur les côtes dalmates, continueront à croiser au large de Sebénico et de Spalato, jusqu'à ce que le gouvernement yougo-slave ait exprimé ses regrets des incidents en question et annoncé son intention de châtier les coupables.

UN NOUVEL EPISODE DE LA LUTTE DANS L'ADRIATIQUE

Paris, 3 janvier. — L'incident de Sebénico n'est en réalité qu'un nouvel épisode de la lutte dont l'Adriatique est le théâtre depuis la liquidation de la monarchie des Habsbourg. On constate, on regrette que l'Italie et la Yougo-Slavie ne soient pas parvenues quatorze mois après sa signature, à appliquer le traité de Rapallo, lequel sur le papier réalisait l'accord italo-serbe.

Il n'existe pas de solution fragmentaire, susceptible d'empêcher le conflit de renaître à la première occasion. Il s'agit de mettre fin à la persistance d'un réel état de crise et pour y parvenir, on préconise le retour à la politique de modération du comte Sforza.

L'ATTITUDE DE LA FRANCE

Paris, 3 janvier. — On souligne le fait que la presse française s'est abstenue de toute critique dans l'affaire de Sebénico. Quoique désirant ne pas prendre parti dans un débat entre deux peuples alliés, tous les Français trouvent légitime que nos voisins italiens prennent les précautions qui leur semblent nécessaires pour assurer leur sécurité. Sûrement, ajoute-t-on, nous serions heureux de voir les Italiens reconnaître que l'Allemagne est autrement puissante et redoutable pour la France que la Yougo-Slavie ne l'est pour leur pays.

EN IRLANDE

Des émeutes causent deux victimes à Belfast

Londres, 3 janvier. — Un télégramme de Belfast annonce que les émeutes, qui depuis quelque temps marquent le *Week End* dans cette ville, se sont déchaînées aujourd'hui, avec une violence particulière.

La fusillade entre protestants et catholiques a duré plusieurs heures, malgré l'intervention de la troupe.

Un même projectile a tué un jeune homme de quinze ans, puis un bébé de six mois dans les bras de sa mère.

On signale, en outre, que jusqu'à présent quatre manifestants ont été blessés grièvement.

On prête à l'ex-tsar Ferdinand l'intention de se remarier

Londres, 3 janvier. — Le « Daily Express » reproduit une information de la « Wiener Reitung », selon laquelle l'ex-tsar Ferdinand de Bulgarie serait fiancé à une jeune fille de Vienne, Mlle Hronck.

Mlle Hronck est extrêmement riche. Elle a de gros intérêts en Argentine, ses bijoux sont les plus remarquables qui existent à Vienne, et ses toilettes font sensation dans l'ancienne capitale des Habsbourg.

Quant à Ferdinand, depuis son abdication, il a vécu en Saxe-Cobourg, cultivant son jardin et en vendant les produits.

A TULLE

LES MÉFAITS DE L'« ŒIL DE TIGRE »

Tulle, 3 janvier. — Ce qu'il y a de curieux dans cette aventure, c'est que le malfaiteur dont les lettres anonymes sont signées : « L'Œil de Tigre » est admirablement au courant de tout ce qui se passe, de tout ce qui se dit, des secrets de famille ; il a porté son poignard empoisonné jusqu'au sein de la magistrature, dans l'armée, la police, rien ne lui est sacré.

Il y a quelques jours, le préfet demanda à la Sûreté générale un inspecteur de choix.

Cette décision avait été prise dans le silence du cabinet. Le secrétaire et un attaché pouvaient la connaître, et encore...

Le lendemain, M. Martin recevait une lettre anonyme disant :

— Je sais que des inspecteurs de la Sûreté doivent venir. Je suis prévenu. Donc, ça n'a plus d'importance.

Bien mieux, M. Richard, juge d'instruction, ayant décidé de faire relever des empreintes digitales sur certaines lettres, s'attira de l'auteur anonyme l'épigramme suivante :

— Inutile d'essayer de me reconnaître au moyen des empreintes digitales. J'écrie toujours avec des gants de caoutchouc comme ceux dont se servent les sages-femmes et les médecins accoucheurs.

Organise-t-on une surveillance ? Elle est aussitôt éventée et les gens reçoivent un mot :

L'Œil de Tigre est partout, il voit et entend tout : demain, M. K.... vous passerez la nuit caché derrière votre porte, puis ce sera le tour de M. V.... Vous en serez pour votre sommeil.

Pendant ce temps, la calomnie produit ses effets : les ménages se désunissent, les parents se brouillent, les voisins se calfeutrent chez eux.

On a affiché sur la porte du théâtre une liste de noms de femmes très honorables accolés à ceux d'hommes mariés et les dénonçant comme adultères.

Des insanités semblables ont été affichées sur les portes des maisons privées, déshonorant les personnalités les plus riches et les mieux considérées de la ville.

Le syndicat contre la calomnie

Le premier écho de l'état d'esprit résolu des habitants s'est manifesté au conseil municipal où, le premier adjoint au maire, M. Malmont a publiquement flétri l'auteur des lettres anonymes.

Et l'assemblée, partageant cette indignation, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil municipal de Tulle, se faisant l'interprète de la population réprouve avec indignation les procédés des quelques misérables indignes du nom de Tullistes, et exprime l'espoir qu'ils seront bientôt sévèrement punis. »

En outre, les nombreuses personnes atteintes par les calomnies anonymes ont décidé de se grouper pour réunir une somme importante qui sera offerte en prime au témoin dont les déclarations au juge d'instruction permettront de changer en preuve flagrante les graves présomptions que possède déjà la justice et d'entrer enfin dans la voie d'une énergique répression.

L'« Œil de Tigre » ne s'est pas ému pour si peu et il s'est attaqué, dès hier, aux conseillers municipaux.

Les vœux des familles des morts de la guerre

Paris, 3 janvier. — Les familles des morts de la grande guerre viennent d'adopter l'ordre du jour suivant :

En ce jour de Noël, jour de la fête familiale par excellence, où la perte d'un être cher, et surtout du chef de famille, se fait plus cruellement sentir, les familles affiliées à l'« Union nationale des familles des morts de la grande guerre », demandent instamment au Parlement :

1° Le vote immédiat, par le Sénat, de l'attribution de l'indemnité pour charges de famille, aux fonctionnaires pensionnés de guerre;

2° Le vote immédiat d'une augmentation notable de la majoration de pension attribuée aux orphelins;

3° L'attribution de la majoration pour enfants aux orphelins issus d'un précédent mariage de la mère qui dont le militaire tué était le seul soutien;

4° La suppression de la limite d'âge pour les ascendants, permettant à tous les parents des morts pour la France de bénéficier des dispositions de la loi du 31 mars 1919, ainsi que l'augmentation du taux de l'allocation qui leur est attribuée;

5° Une protection plus efficace de la législation sur les loyers, afin de leur éviter de constater que des mobilisés à l'arrière ont plus d'avantages à ce point de vue que les veuves de guerre;

6° Que les ascendants employés à titre temporaire dans les administrations de l'Etat soient assimilés aux veuves de guerre, en ce qui concerne le licenciement.

Les familles des morts profitent de la circonstance pour adresser à M. Maginot, ministre des Pensions, l'expression de leur sincère gratitude pour la grande bienveillance qu'il a toujours bien voulu témoigner à leur égard.

Le Président : Edouard Hannecart.

Le nouveau pavillon allemand de guerre et de commerce

Berlin, 3 janvier. — Suivant le « Berliner Tageblatt » l'introduction du nouveau pavillon allemand de guerre et de commerce n'est effectuée partout le 1er janvier, sans incident.

Le chef de l'état-major de la marine publie à cette occasion une proclamation dans laquelle tout en rappelant les anciennes et glorieuses couleurs de la marine allemande, il invite tous les membres de la marine à servir fidèlement le nouveau pavillon.

Une station d'avenir pour l'astronomie française : le pic du Midi

Les observatoires astronomiques édifiés par les Américains sur les hauts sommets des montagnes des Etats-Unis et du Pérou ont une célébrité mondiale depuis une trentaine d'années. Elle est due aux conditions atmosphériques et climatériques de ces régions particulièrement choisies pour la limpidité et la pureté de l'atmosphère, l'absence de nuages et un régime stable des vents. Cela fait que les astronomes américains non seulement bénéficient d'observations visuelles parfaites, mais qu'ils obtiennent encore des clichés photographiques d'une netteté remarquable.

La cause presque unique de la mauvaise qualité des observations, le gros obstacle que rencontre l'astronomie est, en effet, la présence de l'atmosphère terrestre. M. Jean Bosler, astronome à l'Observatoire de Paris, a fait sur ce sujet une intéressante étude.

L'atmosphère déforme d'autant plus les images qu'on regarde plus près de l'horizon. Mais ce n'est pas tout. Beaucoup de recherches actuelles dépendent de l'intensité des images, c'est-à-dire de la quantité de lumière que les étoiles nous envoient. Là aussi l'atmosphère nous fait tort. Au zenith et au niveau de la mer, elle absorbe 18 0/0 des rayons qui y pénètrent. Il est donc indiqué de s'élever au-dessus des couches d'air voisines du sol et de rechercher les sites montagneux. A 1.000 mètres, l'absorption n'est plus que de 16 0/0, à 2.000 mètres de 12 et à 3.000 mètres de 8 0/0.

Les poussières qui flottent dans l'air réfléchissent inégalement la lumière dans toutes les directions : le fond du ciel en est légèrement illuminé — comme l'air d'une pièce obscure traversée par un rayon de soleil — et le contraste, qui seul permet d'apercevoir les étoiles de faible intensité, diminue grandement.

Les Américains ont donc construit leurs récents observatoires à de hautes altitudes : Lick à 1.283 mètres; le Mount-Wilson à 1.731 mètres; Flaystaff à 2.210 mètres; Arequipa et Calama, tous deux au Pérou, à 2.400 mètres et à 2.250 mètres respectivement.

Quoique la France ne possède point le climat de la Californie, elle jouit néanmoins d'un meilleur climat que bien d'autres pays. On avait songé à utiliser les plateaux de l'Atlas en Algérie. Mais le sud algérien est éloigné des centres intellectuels européens et de nombreuses difficultés matérielles ont écarté, tout au moins provisoirement, cette création.

En France, cependant, il existe déjà une station astronomique qui pourrait prendre un grand développement et qui est située dans des conditions atmosphériques et climatériques favorables : c'est le pic du Midi. M. Jean Bosler en est un chaud partisan.

L'observatoire rudimentaire du pic du Midi s'élève à 2.870 mètres. Au sommet du pic, un solide bâtiment peut abriter toute l'année une douzaine de personnes. Des météorologistes dévoués y habitent d'ailleurs bien comme été.

M. Jean Bosler a passé plusieurs journées dans cet observatoire. Il y a trouvé un fort beau telescope de 50 centimètres de diamètre, donné à l'observatoire par M. Baillaud, en 1907, alors qu'il était directeur à Toulouse. Cet instrument est muni d'un contrôle électrique du mouvement d'horlogerie et peut aisément supporter des spectroscopes ou autres appareils accessoires.

Le ciel est rarement nuageux au pic du Midi. De 1900 à 1919, on y a compté, en moyenne, 167 jours de beau temps, contre 120 environ à Paris. Le vent est toujours, en moyenne, moins fort qu'à Paris. L'humidité moyenne, de 70 0/0 à Paris, n'est que de 40 0/0 au pic du Midi, et quand on exclue les jours de brouillard, elle tombe souvent au-dessous de 5 0/0.

Ces chiffres ont comme conséquence une qualité remarquable des images durant plus de 50 0/0 des soirées d'observation. M. Bosler, qui a visité les observatoires de Lick et de Mount-Wilson, a trouvé au pic du Midi un ciel d'une transparence incomparable, rappelant ceux des observatoires américains. La Voie lactée était étincelante, alors qu'elle est bien rarement visible à Paris. Les images des étoiles dans la lunette astronomique étaient d'une pureté, d'un éclat et d'une stabilité parfaits.

Les qualités du ciel du pic ont d'ailleurs été reconnues par les astronomes, il y a près de 40 ans. Mais les rapports et les études s'oublient. Il faut les exhumer bien souvent avant qu'une réforme s'accomplisse.

Ainsi, Trépied et Thollon, envoyés par l'Académie des sciences au pic du Midi en 1883, firent en revenant un rapport enthousiaste. « Nous n'avons, écrivent-ils, jamais rien vu de pareil nulle part, à Nice, en Italie, à Alger, ni même dans la Haute-Egypte. Le disque du soleil, projeté sur la fente d'un spectroscope, avait des bords découpés à l'emporte-pièce et d'une fixité absolue. »

Le célèbre astronome américain Percival Lowell, le défenseur convaincu des Martiens, est monté au pic du Midi avant de faire construire son observatoire dans les Montagnes-Rocheuses. Il en était revenu plein d'une appréhension qu'il ne cachait pas; il craignait de voir se créer dans les Pyrénées un rival redoutable pour son établissement d'Amérique. Malheureusement pour nous, il se trompait...

L'observatoire du pic du Midi a été fondé par le général de Nansoury et l'ingénieur Vaussenat, en 1874. Destiné primitivement à la météorologie, il peut rendre de grands services à l'astronomie. Des crédits très raisonnables suffiraient pour réaliser cette transformation. Un laboratoire convenablement équipé, une « table équatoriale », une lunette photographique à grand champ, voici l'indispensable. Une ligne d'énergie électrique est en voie de réalisation. Un câble transbordeur améliorerait beaucoup les conditions d'accès, surtout en hiver.

De nombreux travaux pourraient être entrepris au pic du Midi. M. Bosler suggère, entre autres, l'organisation d'une surveillance photographique continue du ciel, comme on le fait au Harvard College, avec l'appareil surnommé le « policeman », véritable dénicheur d'étoiles et de comètes.

Enfin, dans le domaine astronomique, comme dans beaucoup d'autres, il faut craindre la concurrence allemande.

Au cours d'un récent voyage fait en Allemagne, MM. Jean Bosler et Chrétien ont visité les observatoires de Potsdam, d'Iéna, de Hambourg-Bergedorf. Partout, ils ont recueilli la même impression, c'est que les Allemands font, en Astronomie comme en toutes choses, un effort formidable, patient, méthodique, intelligent. « Il n'est que temps, dit M. Bosler, de réagir si nous ne voulons pas être distancés par eux. Les moyens qu'ils ont su créer, moins puissants assurément que ceux des Américains, ne le cèdent qu'à ces derniers sous le rapport de la perfection. » On s'étonne même qu'ainsi outillés, les Allemands n'accaparent pas tous les travaux dignes d'être entrepris. Cela tient — et ils le disent bien — au climat, qui leur est défavorable, et qui joue un rôle capital dans les recherches astronomiques.

Il importe donc au plus haut point que nous ne laissions ni péricliter ni végéter la situation de nos observatoires, surtout de ceux qui sont bien situés, comme le pic du Midi.

R. A...

UNE FORTUNE dans une boîte aux lettres

Nice, 3 janvier. — Les employés des postes du bureau de la rue du Cours trouvaient, il y a quelques jours, dans la boîte aux lettres, une grosse enveloppe blanche non timbrée et ne contenant aucune suscription. Le pli était assez volumineux, et, comme il ne portait aucune adresse, on le remit au receveur qui, ainsi que cela se fait en pareil cas, décacheta l'enveloppe.

Quelle ne fut pas sa surprise en constatant qu'elle contenait des titres de rente français 6 % de l'année 1920. Il y en avait pour 100.000 francs en titres et 1.200 francs de rente. Le receveur avisa ses chefs et les précieux papiers furent remis hier au parquet.

D'où vient cette envoi mystérieux? S'agit-il de quelque restitution anonyme de titres volés? C'est ce que la justice va rechercher.

Les tapisseries autrichiennes ne seront pas vendues

Vienne, 3 janvier. — La presse étrangère ayant récemment répandu le bruit que la France et l'Angleterre, refusant un emprunt à l'Autriche, l'autorisaient à vendre les fameuses tapisseries de la Couronne et d'autres œuvres d'art des musées de l'Etat, une grande émotion s'est répandue dans le public cultivé autrichien.

En réalité, comme le chancelier Schober l'a exposé à une députation des milieux artistiques, il ne fut jamais question de vendre ces tapisseries. Désireux de se procurer, en attendant la réalisation de l'action de crédit de la Société des Nations, que la France et l'Angleterre favorisent particulièrement, une avance nécessaire pour sortir de l'angoissante crise financière actuelle, le gouvernement autrichien avait demandé à la Commission des réparations la libre disposition de certaines catégories de richesses artistiques pour servir de gage à cette avance.

Il n'était en aucun cas question de disposer des collections artistiques qui forment à Vienne une partie du patrimoine de la civilisation européenne.

LA QUESTION DU DODÉCANÈSE
LA GRÈCE VEUT L'OCCUPER MAIS L'ITALIE NE L'EVACUE PAS
M. GOUNARIS A ROME

Rome, 3 janvier. — Les conversations entre M. Gounaris et la Consulta se poursuivent. Elles ont trait principalement à la question du Dodécanèse : chaque partie maintient, jusqu'à présent, son point de vue.

On sait que le Dodécanèse a été occupé par les Italiens à la suite de la guerre entre l'Italie et la Turquie. Or, d'après les clauses du traité de Sèvres, les îles doivent faire retour à la Grèce, qui attend, pour en prendre possession, que les Italiens en commencent l'évacuation.

Le voyage de M. Gounaris aurait pour but le règlement de cette question. L'Italie, pour justifier sa présence prolongée dans l'archipel, déclare que le traité de Sèvres est caduc.

La Grèce, au contraire, s'appuyant sur certaines décisions des Alliés, réclame de l'Italie l'exécution intégrale d'un traité qui d'ailleurs est inapplicable et ne sera jamais ratifié.

BATOUALA

Voici une page caractéristique que nous détachons du livre de M. René Maran...

L'ORAGE SUR LA BROUSSE

Peu à peu le ciel était devenu gris cendré, puis couleur de latérite.

Le vent tomba. Il fit soudain, très lourd. De tous côtés, les mouches se mirent à bourdonner, les mouches, les mouches.

Un à un, les oiseaux se taisaient. Un à un, le charognards disparurent.

De grands nuages blanchâtres surgissaient de derrière les kagas. Ils s'entassaient, s'aggloméraient, s'épanouissaient. Ils allaient, involontaires, au gré des courants aériens.

Bientôt, une force occulte les poussa sur la Bamba.

Plus noirs que charbon, enchevêtrés les uns dans les autres, se pressant, se bousculant se chevauchant, ils galopaient à la manière de bœufs sauvages, échappés d'un feu de brousse.

Des traits fulgurants strièrent leur masse. Et l'écho apportait la délagration des grondements du tonnerre.

Marmites et nattes furent rentrées. Passant au travers des toits, bleue, la fumée immobile encerclait les cases.

Plus rien ne bouge. Les nuages obstruent le ciel bas. Maintenant, stationnaires, ils dominent la Bamba la Déla, la Déka; ils dominent les villages de Yakidji et de Soumana, de Yabingui et de Batouala; ils dominent les villages de Bandapou, de Tamandé, de Yabada, de Gratagba, de Oualadé, de Poumayassi, de Pangakoura; ils dominent toute cette verdure que leur ombre étouffe, suppriment la vie quotidienne et pleins d'une menace imminente, attendent un signal qui ne vient pas.

Là-bas, là-bas, entre Soumana et Yakidji, le sombre des nuages se résout en traînées grisâtres, qui unissent à la terre le ciel.

C'est la pluie. Poussée par la même puissance qui a dirigé les nuages, elle fond sur la Bamba, elle se rue sur Grimari.

A mesure qu'elle progresse, elle comble de brouillard les terres qu'elle a conquises.

Ouhononon!... Enfin! Un grand vent chaud se lève, venu on ne sait d'où.

Les feuilles des bananiers s'entre-choquent. Des coassements se répondent et se confondent.

Ce sont les « koungbas » et les « lérteurs », qui appellent la pluie.

Le vent souffle. Un hurlement le précède. Il rebrousse les herbes, tord les branches, rudoie les lianes, déchire les feuilles, balaie le sol, emporte sa poussière rouge, passe, fuit, s'affaiblit.

Le voici qui revient. La pluie est là! la pluie est là! Le vent apporte la bonne odeur des terres mouillées. Les roulements du tonnerre se succèdent. Ils se rapprochent. Et la pluie commence à tomber. Fines, espacées, légères, ses gouttes crépitent sur la brousse sèche, sur les rochers. L'air fraîchit. Le vent augmente. C'est le « donvorro ».

Sa fureur croît d'instant en instant. Et la pluie tombe. Tiède, torrentielle, diluvienne, en hordes lourdes, rapides, serrées, infatigables, irrésistibles, incessantes, elle tombe sur la Bamba, elle tombe sur tous les kazas que l'on voit encore, sur tous les horizons que l'on ne voit plus. Le donvoro et elle accablent la brousse, de leur rage complice. Ils exfolient les arbres, cassent leurs branches, arrachent les toitures et les emportent.

Une nuée impénétrable sourd des étendues, naguère surchauffées. L'eau cherche l'eau, s'attroupe, se fraie des routes, s'ameute en cascades et, ruisseaux, dévale sur les pentes, bondit vers la rivière.

Le donvorro précipite leur course. Et la pluie, de plus en plus ferme, de plus en plus dure, de plus en plus drue, éventre les toits et les effondre, fouge dans les cases, éteint leurs foyers, délite les murs, cependant que le zigzag des éclairs, leur éclat, les craquements saccadés de la foudre, le fracas des arbres entraînant d'autres arbres en leur chute et les roulements de l'orage étonnent l'espace de leurs cataractes grondantes.

René Maran.

Un steamer perdu dans la mer du Nord

Ostende, 3 janvier. — Nous avons dit que le chalutier à vapeur *Ibis* était rentré à Ostende le 31 décembre, ramenant le cadavre d'un marin recueilli à bord d'un canot qui flottait à la dérive. On apprend, aujourd'hui qu'il s'agit du canot du steamer espagnol *Mar Gaspio* de Bilbao, parti de Helva et qui s'est trouvé en détresse dans la nuit du 30 décembre, sur un banc de Westhinder. Le canot était occupé par cinq hommes dont quatre furent noyés.

Les anciennes colonies allemandes

Berlin, 3 janvier. — La « Taegliche Rundschau », organe du parti populiste, soulève la question des colonies, en invoquant le patronage de l'Angleterre, comme c'est l'habitude des populistes.

Nous apprenons de source anglaise privée, certifiée, que, dans les milieux anglais non officiels, on se rend de plus en plus compte des erreurs commises dans la répartition des anciennes colonies allemandes. En particulier dans les territoires attribués aux Français régnent de graves abus et on commence à reconnaître qu'il serait désirable d'y réintroduire l'administration allemande.

Le journal s'en prend particulièrement à la Belgique dans son commentaire, qui vise à la rétrocession de la partie de l'Afrique orientale allemande rattachée au Congo belge.

Les certificats des pensionnés de la guerre
Une circulaire de M. Maginot

Moulins, 3 janvier. — A la suite de réclamations formulées par l'Association des mutilés du Bourbonnais, M. Maginot, ministre des pensions, a adressé aux directions du service de santé des corps d'armée, une circulaire dans laquelle il indique que son attention a été appelée, à l'occasion de l'augmentation du rappel d'arrérages, sur la situation des pensionnés qui ayant eu leur invalidité évaluée à un certain chiffre, voient cette invalidité estimée à un chiffre plus élevé lors d'une visite ultérieure.

Cette augmentation d'évaluation peut provenir d'une sous-estimation initiale ou de l'aggravation de l'état primitif.

Le ministre des Pensions vient d'inviter les médecins experts des Commissions de réformes à se conformer strictement à la description du certificat des pensionnés. Ils devront en outre s'attacher à mentionner tous les symptômes qui avaient été omis lors du dernier examen ou qui se sont manifestés depuis et qui constituent une nouvelle aggravation.

En outre, les certificats des experts mentionneront d'une façon précise s'il s'agit d'une sous-estimation ou d'une aggravation.

L'importation et l'exportation des valeurs

Paris, 3 janvier. — Le ministère des Finances communique l'avis suivant :

Il est rappelé que les dispositions de la loi du 3 avril 1918 qui réglementent l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières sont maintenues en vigueur jusqu'au 31 mars 1922 par l'article 88 de la loi de finances du 31 décembre 1921 promulguée au « Journal officiel » le 1er janvier 1922.

L'autonomie des chemins de fer en Allemagne

Berlin, 3 janvier. — La « Gazette de Voss » donne les grandes lignes du projet définitif de la loi dite loi de finances des chemins de fer du Reich. Les principes fondamentaux en sont les suivants :

Les chemins de fer, qui sont la propriété du Reich, constitueront, sous la dénomination de chemins de fer du Reich allemand, un patrimoine spécial du Reich. Ils auront un budget spécial et une comptabilité spéciale. Leur situation financière devra pouvoir être déterminée à n'importe quel moment. Elle formera une entreprise économique indépendante. Les services rendus par eux à des tiers ou inversement, devront être payés suivant le droit commun.

Le Conseil d'administration qui les gèrera de concert avec les ministres compétents, comprendra six membres du Reichstag, 6 membres du Conseil d'empire, 6 représentants du personnel, 12 experts désignés par le président du Reich sur la proposition du ministre.

Le budget comprendra deux parties : Le budget d'exploitation et le budget d'emprunt. Il sera constitué provisoirement un fonds de réserve.

LES ÉMIGRANTS ITALIENS EN AMÉRIQUE

Paris, 3 janvier. — On signale que les Etats-Unis ayant admis pendant la première partie de l'année fiscale la majeure partie du contingent d'émigrants accordé à l'Italie, le nombre de ceux restant à transporter jusqu'à la fin de la dite année n'est plus que de 10.500 environ.

En raison de cette diminution, le gouvernement italien aurait l'intention de réserver exclusivement aux paquebots italiens le transport des émigrants. Une telle mesure porterait un coup considérable à notre marine marchande, plusieurs grosses unités spécialement affectées à ce trafic et représentant plus de 50.000 tonnes auraient à être désarmées.

« Le Temps » exprime la conviction qu'il suffira d'attirer l'attention du gouvernement italien sur le grave préjudice que causerait une telle mesure à notre flotte, pour qu'elle soit écartée.

PETITES NOUVELLES

Les « Daily News » de Londres annoncent que les tarifs de prise de gaz seront publiés officiellement dans le courant de l'année 1922.

Une bulle pontificale rattache au vicariat apostolique du Dahomey, la partie de la préfecture apostolique du Niger-Haut-Niger, qui est devenue danoise par suite du [illegible].

La Commission [illegible] vient d'identifier en Bulgarie cent cinquante wagons des chemins de fer roumains enlevés pendant l'occupation. Ces wagons seront rendus dans quelques jours.

Le gouvernement de Bucarest vient de commencer des pourparlers avec la Banque Nationale en vue de la consolidation de toutes les avances faites jusqu'ici à l'Etat.

Les plénipotentiaires allemands pour les négociations germano-polonaises, ont quitté Berlin. Les pourparlers vont reprendre. Le président Calondr est attendu dans la nuit du 4 janvier.

Le général Hutchinson, gouverneur militaire de New-York, en arrive à Anvers, par « Le-Cambrai ». Le général visitera la base américaine d'Anvers, puis il se rendra à Coblence, en tournée d'inspection.

L'ex-reine Zita quittera Funchal, le 4 janvier.

De Budapest : Le comte Ladislas Szechenyi est nommé envoyé plénipotentiaire de la Hongrie à Washington.

A Carrassonne, la nuit dernière, un incendie a détruit complètement l'Ecole normale des filles. Seul, le pavillon droit a été épargné en partie. Les élèves et le personnel ont pu fuir en toute hâte.

Au Portugal, le Président de la République n'a pas encore accepté la démission collective du ministère. Il est possible que le Cabinet présidé par M. Cunha Leal reste en fonctions.

En Espagne, le capitaine général Weyler a démissionné de son poste de chef d'état-major de l'armée.

Les insurgés carélienne ont remporté une nouvelle victoire. Un régiment bolchevique a été entièrement anéanti.

DERNIÈRE HEURE

La Conférence de Cannes

MM. Briand et Loucheur quittent Paris

Paris, 3 janvier. — M. Briand, président du Conseil, se rendant à Cannes, a quitté Paris à 17 h. 35.

Le Président du Conseil était accompagné par MM. Loucheur, ministre des Régions libérées; Laroche, directeur adjoint des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères; Massigli, secrétaire de la Conférence des ambassadeurs, et par MM. Escoffier et Brugère, de son cabinet.

Le Président du Conseil a été salué sur le quai de la gare par MM. Marraud, ministre de l'Intérieur; Guist'hau, ministre de la Marine; Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture; Dior, ministre du Commerce; Le Troquer, ministre des Travaux publics; Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande; Danielou, haut-commissaire à la propagande; le général Gouraud et M. Autrand, préfet de la Seine.

L'ARRIVÉE DE LORD CURZON

Au moment où le train s'ébranlait, on vit lord Curzon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne qui venait d'arriver à la gare de Lyon par le Calais-Méditerranée, se précipiter en courant vers le Président du Conseil. Debout dans le couloir de son wagon-salon, M. Briand donna aussitôt l'ordre de faire stopper le train et s'entretint avec le ministre anglais qui toujours courant, s'était mis à la hauteur du wagon.

M. Briand parut heureusement surpris de l'arrivée inopinée de lord Curzon qui expliqua que son train venait d'entrer en gare et repartait à 17 h. 45.

— Alors, nous nous verrons demain? questionna M. Briand.

— Je serai à Cannes presque en même temps que vous, répondit lord Curzon.

Et le Président du Conseil félicita le ministre anglais de sa bonne mine, cependant que M. Loucheur lui disait : « Au revoir ».

L'arrivée à Cannes de membres de la Commission des Réparations

Cannes, 3 janvier. — Sir John Bradbury, délégué, et M. Mac Sadyean, secrétaire général de la Commission des réparations, sont arrivés cet après-midi. Ils ont été salués par M. Bernard, préfet; Monchet, sous-préfet, et Capron, maire de Cannes.

LA CONFÉRENCE de WASHINGTON
Le retour de la délégation anglaise n'est pas encore certain pour la date indiquée

Londres, 3 janvier. — L'agence Reuter publie l'information suivante :

« Quelque dans dispositions aient déjà été prises en vue du départ de New-York, le 14 janvier, de la délégation britannique, il n'est pas encore certain qu'elle puisse s'embarquer à cette date car il se peut qu'une importante question surgisse d'un moment à l'autre, nécessitant une prolongation de séjour à Washington des délégués britanniques.

» Si rien d'imprévu ne se produit, les intérêts de la Grande-Bretagne seront, à partir du 14 janvier, défendus par Sir Auckland Geddes, ambassadeur de Grande-Bretagne. »

C'est son chauffeur qui assassina Mme Draycott
IL AVOUE, MAIS DONNE DE SON CRIME UNE VERSION SINGULIÈRE

Boulogne-sur-Seine, 3 janvier. — C'est bien le chauffeur Vlachos qui a assassiné Mme Draycott.

Voici les aveux que M. Faralicq a réussi, ce soir, à lui arracher. Le magistrat a d'abord mis sous les yeux du chauffeur un marteau trouvé ce matin au cours de la perquisition, dans le garage de l'automobile à Boulogne. Cet outil avait attiré l'attention de M. Faralicq parce qu'il paraissait fraîchement lavé et que l'on voyait adhérer encore sur le fer quelques cheveux.

Sortant de son système de dénégations, le chauffeur après avoir marqué quelque hésitation, a avoué enfin être l'auteur du crime mais il en a donné la version suivante qui semble fort peu véridique :

LE RECIT DU CHAUFFEUR

J'avais été appelé, samedi soir, par Mme Draycott, qui me parla de l'absence de ma femme et de celle de son mari, et comme j'avais l'air de ne pas comprendre, elle se jeta sur moi pour m'embrasser. A ce moment, je l'ai repoussée, et comme elle insistait, je l'ai frappée avec un marteau qui se trouvait à portée de ma main, et qui avait été apporté, au cours de la journée, par ma patronne. Mme Draycott sembla assez grièvement blessée, puis se releva et prit dans un sac une clef pour aller ouvrir la porte d'entrée.

C'est alors qu'affolé, j'ai frappé à nouveau avec un marteau et tous deux nous sommes allés tomber au pied de l'escalier, où le cadavre a été retrouvé.

J'ai jeté sur celui-ci un manteau de fourrures pour le couvrir; puis, je me suis rendu dans la cuisine pour me laver les mains. Là, j'ai fait tomber, par mégarde le tuyau du gaz. Je suis ensuite sorti pour achever de me nettoyer au robinet qui se trouvait dans le garage.

Après m'être nettoyé dans le garage, je suis allé chez les concierges et j'ai bu du café. J'ai ensuite quitté ces derniers, puis j'ai pris le métropolitain, pour aller faire un tour à Paris. Je suis enfin rentré à Boulogne, à mon domicile.

En cours de route, j'ai jeté la clef qui m'avait servi à fermer le pavillon.

En terminant, le chauffeur a prétendu n'avoir pris aucune somme d'argent. Il avait touché ses gages le jour du crime et le billet tâché de sang trouvé à son domicile était un billet dont il s'était servi comme sous-main pour signer le reçu de ses gages que sa patronne lui avait payés dans la soirée.

L'autopsie du corps de Mme Draycott sera pratiquée dès que le mari de cette dernière sera de retour à Paris.

LE NOUVEAU REPRESENTANT DE L'AMERIQUE, A BRUXELLES

New-York, 3 janvier. — M. Henry P. Fletcher, secrétaire d'Etat, est nommé ambassadeur des Etats-Unis en Belgique.

Deux cantonniers du chemin de fer écrasés par un train

Senlis, 3 janvier. — Les corps de deux cantonniers de chemins de fer, MM. Alfred Paillette, 27 ans, et Lucien Cousin, 22 ans, ont été trouvés, ce matin, au kilomètre 47.220, sur la ligne de Montreuil-Le Mandouin.

On suppose que, rentrant hier soir de leur travail, ils ont été tamponnés par un train de marchandises, venant de Paris et allant à Crépy-en-Valois.

Les corps ont été transportés à leur domicile, à Silly-le-Long.

Tentative d'évasion d'un assassin
Tétart qui tua un brigadier de gendarmerie, essaie de sortir de la prison de Compiègne après avoir grièvement blessé le gardien-chef.

Compiègne, 3 janvier. — Albert Tétart, l'assassin du brigadier de gendarmerie Geoffroy, de la Croix-Saint-Ouen, détenu à la maison d'arrêt de Compiègne, a tenté de s'évader de sa cellule en frappant à coups de barre de fer le gardien-chef Foure au moment où celui-ci effectuait une ronde.

Grièvement blessé à la tête, ce dernier a pu maîtriser le dangereux bandit en attendant l'arrivée du personnel de la prison. Le Parquet de Compiègne a ordonné une enquête.

Un représentant des Soviets pour la France et la Belgique

Berlin, 3 janvier. — Le « Vorwaerts » publie une information de Moscou d'après laquelle le gouvernement soviétique aurait décidé, à la suite d'un rapport pessimiste de Krassine sur ses négociations avec des banques occidentales, de nommer M. Skobelew, représentant soviétique pour la France et la Belgique, et de confier dans le conseil des commissaires le portefeuille des finances, du commerce extérieur et de la justice à des personnalités n'appartenant à aucun parti.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 3 janvier. — Janvier, 11.31; février, 11.27; mars, 11.26; avril, 11.18; mai, 11.14; juin, 11.01; juillet, 10.93; août, 0.77; septembre, 0.50; octobre, 0.28; novembre, 0.15; décembre, 10.13.

Sakellaridis. — Janvier, 20.00; février, 21.05; mars, 21.35; avril, 21.40; mai, 21.55; juin, 21.65; juillet, 21.80; autres mois inscrits.

Venise, 3.000; importations, 41.810; américain, brésilien, hausse 35; égyptien, hausse 75.

New-York, 11 heures. — Janvier, 18.88; mars, 18.74; mai, 18.81; juillet, 17.60.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGI